

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE

MERCREDI 24 OCTOBRE 2018, À 19 H 15
À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Mmes	Émilie Fournier	membre parent
	Alexandra Dumont	membre enseignant
	Mélanie Charest	membre enseignant
	Julie Émond	membre du personnel de soutien
	Geneviève Bédard	membre du service de garde
	Aline Beaudet	membre de la communauté
	Julie Michaud	membre parent
	Réjeanne Beaulieu	commissaire
MM	Sébastien Boucher	membre parent
	Dany Houde	membre parent
	Marc Poulin	directeur de l'école

Était absent :

M.	Steve Turmel	membre parent
----	--------------	---------------

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion
Le quorum est atteint. Ouverture de la réunion à 19 h 15
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
M. Boucher procède à la lecture du projet d'ordre du jour.
Mme Dumont en propose l'adoption. Adopté à l'unanimité.
3. Intervention du public
Mme Réjeanne Beaulieu, commissaire du quartier, explique la procédure qui sera mise en place pour le remboursement aux parents à la suite de l'entente de principe intervenue après le recours collectif sur les frais chargés aux parents.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2017
Les membres ayant reçu le PV par courriel, la lecture n'est pas faite en réunion.
M. Houde propose l'adoption du PV tel que présenté. Adopté à l'unanimité.
5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2017
5.1 Budget résiduel 17-18 – école du Versant
Après vérification, M. Poulin explique qu'il est prévu que les soldes du budget de l'école du Versant pour les Fonds autonomes (23 500\$), le perfectionnement des enseignants (1 394\$) et les livres de bibliothèque (2 191\$) soient séparés à parts égales entre Notre-Dame-de-de-Foy et Sainte-Genève. Les membres parents demandent de vérifier ce qu'il est advenu du montant

amassé lors de la campagne de financement d'IniSport en 17-18 puisque ce montant devrait revenir à Sainte-Geneviève. M. Poulin va vérifier.

Autre questionnement sur les contraintes imposées par le Grand Défi Pierre Lavoie en ce qui a trait à la manière d'utiliser les fonds recueillis. M. Poulin explique que les contraintes se limitent à s'assurer que des initiatives bénéficiant à l'élève soient facilitées, tant au niveau de l'activité physique qu'au niveau du développement pédagogique de ceux-ci.

5.2 Logo école pour représentation sportive

M. Poulin explique qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de sommes allouées à un financement de ce type, chandails d'équipes sportives. Les parents membres soulignent que l'école devrait avoir un logo sportif et un logo scolaire. Des suggestions sont amenées lors de la réunion. M. Poulin explique que ce travail devra se faire en collaboration avec le comité de pilotage du projet éducatif.

5.3 Modification au calendrier des rencontres

À la suite de la demande de M. Boucher, et afin de ne pas avoir de conflits d'horaire avec la tenue des rencontres de comité de parents, il est proposé de modifier le calendrier adopté des rencontres du CÉ de la manière suivante :

Déplacer les rencontres du 5 décembre au 12 décembre et du 5 juin au 12 juin.

Adopté à l'unanimité.

6. Budget du Conseil d'établissement

7.1 Secrétariat

M. Poulin explique que les approches pour avoir quelqu'un qui rédigerait les PV du Conseil de manière bénévole n'ont pas porté fruit. Mme Charest mentionne qu'elle avait approché Mme Nathalie Poulin du CFP Jacques-Rousseau pour que la rédaction des PV puisse être considérée comme un stage non rémunéré. Elle relancera la personne ressource.

Il est aussi suggéré de vérifier la possibilité d'avoir un élève du PEI qui pourrait rédiger les PV. M. Poulin vérifiera auprès de l'école De Rochebelle.

7.2 Orientations

M. Poulin explique que le budget du conseil d'établissement peut servir à rémunérer une personne pour assumer le mandat de secrétaire. Le trésorier étant absent lors de la rencontre, les orientations seront discutées ultérieurement.

7.3 Résolutions

M. Poulin présente les résolutions qui permettront de fermer le compte du CÉ du Versant, de séparer en parts égales le solde restant et de passer à une gestion des livres par le Service des Finances.

7. Budget école et service de garde - Orientations

Mme Bédard présente dans un premier temps le budget du service de garde pour Sainte-Geneviève. Elle explique qu'il y a plus de dépenses cette année en raison de l'ajustement des heures accordées à certains employés étant donné l'augmentation des élèves fréquentant le service et l'accompagnement nécessaire pour certains élèves à besoins particuliers.

Questionnement par rapport à la colonne « 2017-2018 » qui est vide. M. Poulin va vérifier le fichier.

M. Poulin présente le budget de l'école.

Les membres n'ayant pas reçu en avance le budget, ils vont prendre le temps de le consulter. Ils transmettront leurs questions au président qui les transmettra à la direction. M. Poulin répondra aux questions posées.

L'adoption du budget initial est donc remise à après les réponses aux questions. M. Poulin mentionne le fait que le budget initial doit être adopté avant la présentation du budget révisé.

8. Projet éducatif (état des travaux)

M. Poulin explique que le Conseil d'établissement et les parents seront sollicités pour l'élaboration du projet éducatif de l'école.

Un ou des parents seront appelés à participer au comité de pilotage du projet éducatif. Les membres ayant déjà participé à un processus de projet éducatif mentionnent que les rencontres du comité de pilotage se tenaient avant les rencontres du CÉ par le passé. Mmes Michaud et Fournier et M. Boucher démontrent un intérêt à participer au comité. Les membres rappellent aussi que les membres de l'OPP pourraient être sollicités .

9. Sorties éducatives

9.1 Procédure pour sorties

Service de garde : Mme Bédard demande si les montants maximums par sortie du service de garde pourraient être majorés de 10\$ à un maximum de 15\$ par sortie et que le total annuel maximal passe de 30\$ à 45\$.

Mme Fournier propose l'adoption de la proposition de Mme Bédard. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sorties scolaires : Il est rapporté que plusieurs écoles ont des pratiques différentes à celle proposée pour Sainte-Geneviève. Tant au niveau des montants demandés qu'au niveau du sondage en vue de la tenue des activités. Les membres suggèrent que selon les cas, de nouvelles activités pourraient être proposées par l'équipe-enseignante même si cela se traduisait par un montant demandé aux parents. Des initiatives de financement pourraient être mises en place le cas échéant.

9.2 Sortie à approuver

6^e année : 18 octobre, Centre de démonstration scientifique du Cégep Garneau

Club tricot : 30 octobre et 6 novembre (dates sujettes à changement), Visite sur l'heure du dîner d'une boutique de fourrures.

Maternelle 5 ans : 30 octobre, animation littéraire et atelier de théâtre à la bibliothèque de l'école.

Maternelle 4 ans : 5 novembre, Matinées symphoniques

Premier cycle : bloc d'activités présentées s'échelonnant sur l'année (ateliers d'échecs, Boîte à sciences, expression artistique, Initiation au ski, École de voile)

10. Sondage pour anglais intensif en 6^e année

Une demande est faite par les parents pour qu'un sondage soit envoyé aux parents de l'école. Au sondage seront adjoints des liens vers les ressources explicatives par la Commission scolaire. Une mention sera faite dans l'Info-parents à venir pour que les parents puissent remplir le sondage. La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Informations :

11.1 De la présidence : pas d'informations spécifiques à la présidence

11.2 De la direction :

Un sondage sera envoyé aux parents pour vérifier l'intérêt pour une commande de chandails IniSport ;

Un bac de l'Entraide diabétique a été placé dans le stationnement du Centre communautaire. En fonction de la quantité de dons effectués, une ristourne sera redonnée à l'école en vue du projet bibliothèque;

Un défibrillateur a été installé près du secteur du service de garde, la Commission scolaire a défrayé les coûts d'achat ;

Le plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation sera présenté lors de la prochaine séance.

11.3 Du délégué au Comité de parents : lors de la rencontre d'octobre, les représentants des parents au Conseil des commissaires ont été élus pour un mandat de 2 ans, le président du comité de parents sera M. Lapierre.

12. Correspondance

Pas de correspondance

13. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

Qu'une correction soit effectuée dans le prochain Info-parents venant indiquer Mme Fournier comme vice-présidente du CÉ plutôt que Mme Michaud qui avait été nommée dans la version précédente.

Question de M. Houde afin de voir s'il y aurait lieu d'augmenter le nombre d'heures sportives à l'école. Le point sera traité en assemblée générale.

14. Levée de l'assemblée

Mme Fournier propose la levée de l'assemblée à 22h08.

Adopté à l'unanimité.

Sébastien Boucher
Président

Marc Poulin
Directeur